

Outils d'animation RNF

Feuille de route à horizon 2030 Commission Territoires et développement durable

I. Préambule

Depuis sa création au début des années 80, le cœur de RNF est constitué par les **commissions**, force vive du réseau. C'est **en ce lieu que tout membre** peut participer et trouver des ressources, établir un lien direct avec les autres gestionnaires, apporter son savoir-faire et son expérience au service des membres du réseau. La commission est le vivier d'idées, d'échanges sur **les pratiques, les besoins, les solutions**. Quels que soient leurs métiers ou leur niveau de responsabilité au sein de leur réserve, les gestionnaires y trouvent un lieu d'expression et d'écoute par excellence.

Créé il y a 10 ans en 2006, officialisé en 2008 par le Conseil d'Administration (CA) de RNF, le groupe Territoires et développement durable (TDD) est né d'une réflexion collective de personnes convaincues, partageant la même approche : une bonne **reconnaissance locale** de la réserve naturelle et une **ouverture à d'autres champs** que celui de la protection de la nature favorisent son **intégration locale**. Cela contribue fortement à l'appropriation du projet de protection incarné par la réserve. Cela contribue aussi à diffuser une vision du développement local plus respectueuse de l'environnement, et plus durable. Ce constat vaut pour l'ensemble des espaces naturels, en particulier pour « l'outil réserve », du fait de sa dimension réglementaire.

Ainsi depuis 10 ans et avec l'appui du CA, les membres du groupe ont développé tout un programme selon deux axes, le **lien aux territoires et l'écoresponsabilité**. Les projets mis en œuvre ont ainsi permis d'asseoir certaines thématiques comme cruciales pour le réseau des réserves et la nature qu'il protège¹. En 2016, une résolution a été votée en assemblée générale pour conforter les travaux du groupe, et la décision a été prise de créer une commission TDD pour succéder au groupe.

Le présent document détaille les **orientations stratégiques** et les principaux **axes de travail** d'ici 2030 de la commission. Il s'appuie sur les travaux du comité de pilotage de la Commission Territoires et Développement Durable, produits entre novembre 2016 et mars 2017. Compte-tenu des études et recherches menées au sein de RNF, et aussi des domaines traités par la commission TDD, il est important de souligner que ces travaux ont bénéficié de la collaboration de Clara Therville sur les questions de perceptions, de postures et de sémantique.

Cette feuille de route, en cohérence avec le projet associatif RNF à horizon 2030², doit permettre à chacun de comprendre **la logique** des actions, de l'organisation et du fonctionnement des travaux engagés par les membres de RNF sur le patrimoine naturel. Elle s'adaptera aux évolutions régulières du cadre institutionnel, des facteurs environnementaux et des connaissances.

¹ Les réalisations du groupe TDD 2006-2016 (voir en annexe 2)

² Projet associatif RNF à horizon 2030 (2018)

II. Contexte et constats 2018

Les 10 prochaines années s'amorcent dans un contexte de plus en plus complexe et incertain pour exercer les métiers de gestionnaires :

- La **pression des changements globaux sur les espaces naturels s'accélère et s'intensifie**. Que ce soit le changement climatique, l'artificialisation des sols ou encore l'expansion des espèces exotiques envahissantes, les tendances sont alarmistes³. Ces évolutions sont visibles sur le terrain par bons nombres de gestionnaires, en Métropole comme sur les territoires ultra-marins.
- Ces changements, caractérisés par leur rapidité et leur intensité, **altèrent concrètement la composition et le fonctionnement des espaces naturels**, modifiant ainsi de manière fondamentale la façon dont nous les comprenons et dont nous les gérons. Ils **bouleversent les usages et les pratiques** au sein du socioécosystème⁴ dans lequel les réserves naturelles évoluent⁵.
- A l'horizon 2030, la dynamique des réserves naturelles régionales va rester plus forte que celles des réserves naturelles nationales, et **l'approche de leur gestion devra être de plus en plus territoriale et transversale**, pour « coller » aux objectifs et aux missions des collectivités territoriales. Quelle que soit la forme définitive que prendront les collaborations régionales entre l'Etat, l'AFB, les Régions et les Agences de l'eau, il est assuré que c'est de plus en plus à une échelle régionale que se dessineront les stratégies opérationnelles et les dynamiques de protection de la biodiversité⁶.
- Enfin, c'est dans un paysage **institutionnel, administratif et financier** complexe et en mouvement constant que s'exercent les différents métiers du gestionnaire. La conduite des plans de gestion est fortement dépendante des schémas d'aménagement du territoire, de la gouvernance de la biodiversité ou encore de l'ingénierie de projet, à différentes échelles territoriales.

Ce contexte nécessite une **anticipation et une adaptation** continues des gestionnaires d'espaces naturels.

III. Rôles des commissions et principe d'intervention

C'est dans ce contexte que la commission inscrit sa feuille de route, en vue de fédérer, mobiliser et animer une communauté de gestionnaires d'espaces naturels protégés, tous statuts confondus, en termes de **veille** et d'**innovation**, de **retour d'expériences** et d'**évolution des pratiques**, ou encore de **mutualisation** et de **transfert** des savoirs et savoir-faire, selon les principes suivants :

- 3.1 RNF est résolument une structure inter-réseaux qui rassemble une grande variété d'acteurs de la protection de la nature sur les territoires (collectivités, ONG, PNR, CEN, Parcs Nationaux, Parcs Naturels marins, établissements publics, etc.) qui ont une vision, des valeurs et une culture communes. Ces acteurs ont des habitudes de travail reconnues en termes de qualité, de pertinence et de fiabilité. Les commissions agissent dans un **principe d'ouverture** pour susciter l'intelligence collective et la coopération active au-delà des membres de RNF, incluant les professionnels de la conservation de la nature, des géosciences, du climat, des sciences humaines et sociales, etc.
- 3.2 Le **champ d'intervention** de la commission TDD s'étend au sein du périmètre réglementaire de chaque réserve et dans la zone fonctionnelle dont elle dépend.
- 3.3 Le fonctionnement⁷ de la commission TDD s'articule autour d'un groupe décisionnaire élu, renouvelé tous les 3 ans (le **bureau**), d'un organe de gouvernance dans lequel les membres s'impliquent volontairement (le **Comité de pilotage**) et de groupes de travail et de réflexion (les **ateliers**) qui réunissent quelques membres intéressés par une thématique en particulier. Elle est en lien direct avec les autres commissions de RNF pour engager des projets transversaux, notamment au sein de l'intercommission.

³ 6^{ème} rapport GIEC (2018) ; Rapports régionaux IPBES (2018)

⁴ Le socioécosystème reconnaît les interdépendances entre RN et territoires : interdépendances écologiques (dynamique des espèces, des populations, et des éléments), interdépendances socioécologiques (les usages que les hommes ont de la nature), interdépendances sociopolitiques (par exemple, moyens financiers de la RN réinjectés dans le territoire et inversement). (Therville, 2013)

⁵ Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (2018)

⁶ Étude prospective « Diversité des organismes gestionnaires de Réserves Naturelles de France » (2018)

⁷ cf note de cadrage des outils d'animation RNF (2017)

IV. Orientations stratégiques à horizon 2030

Les travaux de la commission s'articulent autour des **6 orientations stratégiques** suivantes :

OS1 – Ancrage

Affirmer et renforcer l'ancrage des réserves naturelles au sein des territoires

OS2 – Bien commun

Explorer la notion de bien commun et les dimensions socioéconomiques qui s'y rattachent

OS3 – Empreinte environnementale

Vers une empreinte environnementale neutre ou positive pour les structures gestionnaires des réserves naturelles

OS4 – Valorisation

Valoriser et diffuser les productions de la commission

OS5 – Plaidoyer

Faire valoir les intérêts des réserves naturelles

OS6 – Partenariat

Établir des alliances stratégiques

OS1 – Ancrage

Affirmer et renforcer l'ancrage des réserves naturelles au sein des territoires

La thématique de l'ancrage territorial découle d'une réflexion ancienne à RNF. Depuis « l'entreprise-territoire », notion mise en avant à l'AG RNF de 1997, des congrès thématiques dédiés se sont succédés pour mieux caractériser, comprendre et appréhender les paramètres et les conditions d'ancrage des RN dans leur territoire d'accueil. Cette notion, regroupant de nombreuses façons de la traiter, est qualifiée de « facteur clé de succès/réussite », dans les nouveaux documents d'accompagnement pour l'élaboration des plans de gestion des réserves.

Axe de travail 1.1 Faciliter le travail des gestionnaires en matière d'ancrage, d'appropriation et d'intégration territoriale

Constat : La méthodologie de Diagnostic d'Ancrage Territorial (DAT), expérimentée en plusieurs étapes 5 RNs depuis 2015, se concrétise en deux temps : tout d'abord un état des lieux du niveau d'ancrage sur l'espace naturel étudié, puis un travail d'analyse des points d'amélioration de cet ancrage, au moyen d'objectifs et d'actions à intégrer au plan de gestion de l'espace naturel. Considéré parmi les facteurs clefs de réussite de la conduite de plan de gestion, le DAT entre dans une phase de stabilisation de la méthode pour envisager un déploiement plus large au sein des réseaux, en visant notamment l'intégration d'un module « ancrage local » dans la méthode d'élaboration des plans de gestion via le CT88.

But : Cet axe de travail vise à développer une boîte à outils pour soutenir les gestionnaires dans la conduite des DAT. La mise à disposition de l'ensemble de ces outils aidera les gestionnaires à adopter une posture de facilitateurs/animateurs de projets de territoires intégrant les espaces naturels protégés. Ils contribueront également à améliorer la perception des réserves naturelles par les acteurs, partenaires et la population locale.

Résultats attendus : Boîte à outils

Axe de travail 1.2 Accompagner les pratiques des acteurs locaux pour des activités plus respectueuses du patrimoine naturel

Constat : De nombreux acteurs socioéconomiques exercent des activités au sein des espaces naturels protégés et en périphérie. Ils peuvent avoir tout autant des impacts positifs que négatifs sur la gestion de ces espaces et il convient d'accompagner ces pratiques pour qu'elles concourent à l'atteinte des objectifs de conservation.

But : Cet axe de travail vise à étudier les modes de gouvernance pour y associer les nombreux acteurs qui interagissent avec les réserves naturelles, à faire valoir l'aspect positif de la réglementation, à aborder les notions de bien être dans les espaces naturels, à développer des outils de sensibilisation et de responsabilisation des acteurs et des partenaires locaux (élus, chasse, pêche, sport de pleine nature). Il cherchera également à valoriser les conventionnements et activités compatibles avec les enjeux de conservation.

Résultats attendus : élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action.

La commission TDD souhaite poursuivre son travail sur les aspects socio-économiques et au-delà dans une démarche prospective, explorer et proposer des modèles alternatifs permettant une meilleure prise en compte du patrimoine naturel dans les projets de territoire. Explorer notamment la notion de bien commun permettra de contribuer à fonder une autre vision du développement local. L’enjeu est alors de définir des orientations partagées par la communauté humaine pour un accès à une ressource (patrimoine local, dont un espaces naturel, savoirs faire, production agricole, forestière) équitablement partagée. Une telle approche appliquée à une réserve naturelle est en effet déterminante pour assurer son ancrage territorial. Elle permet aussi d'organiser sa gestion et sa valorisation dans un projet de territoire, avec toutes ses dimensions socio-économiques. Le concept de bien commun peut apporter un regard nouveau et refonder l'appropriation territoriale et la gouvernance des réserves naturelles.

Une telle approche offre un regard nouveau à différents niveaux de la vie d'une réserve naturelle, que ce soit au travers du bouclage de son budget annuel (modèle économique), au travers des activités économiques qui souvent sont présentes dans les espaces en gestion, jusqu'au rôle même de l'action du gestionnaire en matière économique (directe ou indirecte) avec les retombées que cela peut avoir sur les territoires (alternatives économiques).

Axe de travail 2.1 Mettre en évidence les valeurs ajoutées apportées par les réserves naturelles et les activités des gestionnaires sur les territoires

Constat : Les gestionnaires de réserves naturelles apportent des bénéfices au territoire qui va bien au-delà des missions de connaissance, protection et gestion du patrimoine naturel. Ils contribuent également aux dynamiques territoriales dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation, de la formation, de l'économie, de la gestion des risques, de la culture et du patrimoine, etc... C'est l'ensemble de ces contributions qu'il s'agit de mieux appréhender pour mieux les valoriser.

But : Cet axe de travail vise à approfondir les travaux déjà engagés sur les valeurs ajoutées des réserves naturelles à leur territoire, notamment sur la contribution aux orientations des territoires et aux autres politiques publiques (au-delà des réserves naturelles) vers des modèles intégrant davantage l'environnement et le social. Il concourra à faire valoir les différentes missions que peut remplir le gestionnaire au bénéfice du territoire, à reconnaître la légitimité d'un gestionnaire de RN à en être un acteur à part entière et à développer une culture commune à partager avec les membres de RNF, les tutelles, les têtes de réseaux. Au regard des résultats de ces travaux, une réflexion sur l'ajout d'un nouveau pilier à RNF affirmant la composante territoriale sera également menée.

Résultats attendus : argumentaires démonstratifs sur les valeurs ajoutées des RNs et des gestionnaires sur leurs territoires ; méthodologie et outils pour mener à bien des études sur les valeurs ajoutées d'une RN, responsabiliser et sensibiliser les acteurs locaux, notamment les élus.

Axe de travail 2.2 Mener une réflexion sur le bonheur naturel brut (BNB) et proposer des indicateurs pour les réserves naturelles qui intègrent le bien être

Constat : Les espaces naturels sont des sources de bien être largement reconnus que ce soit pour le corps ou la santé mentale, comme élément du cadre de vie source d'apaisement, de spiritualité ou encore d'émerveillement. Ce rôle des espaces naturels n'est pas suffisamment objectivé et mis en avant comme contribution au bonheur de nos sociétés.

But : Il s'agit de recueillir des évidences sur la contribution des espaces naturels au bonheur de nos sociétés et d'organiser les messages afin de les porter à la connaissance du plus grand nombre et valoriser ainsi le rôle des réserves naturelles pour leur territoire.

Résultats attendus : Bibliographie sur les notions liées au bonheur naturel brut ; Construction d'un faisceau d'indicateurs visant une évaluation du bonheur et du respect des patrimoines au sein des réserves naturelles et de leurs territoires

Axe de travail 2.3 Accompagner les gestionnaires dans leur stratégie financière

Constat : La méthodologie des plans de gestion accompagne les gestionnaires dans l'élaboration de leur feuille de route, notamment en termes de diagnostic patrimonial, définition des enjeux, objectifs à atteindre et planification des opérations. Cependant, il existe encore des lacunes sur l'élaboration de stratégie financière pour mener à bien les opérations programmées dans les plans de gestion.

But : Cet axe vise à proposer aux gestionnaires des outils d'aide à la programmation financière et proposer des démarches de financements innovantes. Étant donné la diversité des situations et des attentes, les retours et partage d'expériences, le jumelage ou encore le transfert de compétences seront privilégiés.

Résultats attendus : Liste d'outils et recueil d'expérience d'aide à la programmation financière.

OS3 – Empreinte environnementale

Vers une empreinte environnementale neutre ou positive pour les structures gestionnaires des réserves naturelles

Les différentes activités de l'équipe gestionnaire ainsi que des acteurs accueillis sur la réserve naturelle, ont un impact sur l'environnement, que l'on peut nommer « empreinte environnementale », par exemple en termes de consommation d'énergie, de consommation et de qualité de l'eau, de production de déchets, d'émission de gaz à effet de serre, etc. Il est possible de réduire ces impacts par la mise en place de démarches écoresponsables. Plusieurs démarches peuvent permettre au gestionnaire d'organiser, de valoriser et d'aller plus loin dans ces actions. De démarches très simples et intuitives jusqu'aux démarches certifiées (EMAS, ISO...), chaque gestionnaire peut s'engager comme il le souhaite. Le rôle d'exemple du gestionnaire au sein de son territoire d'intervention est par ailleurs loin d'être négligeable.

Axe de travail 3.1 Aider les structures gestionnaires de réserves naturelles et RNF à diminuer l'impact de leurs activités sur l'environnement

Constat : Comme tout secteur d'activités, les organismes gestionnaires ont une empreinte environnementale qu'il convient de diagnostiquer pour identifier les axes d'amélioration afin de tendre vers un impact neutre voir positif.

But : Cet axe de travail vise à créer des outils d'accompagnement des structures gestionnaires pour limiter leur impact dans le domaine des transports, des déchets, de l'eau ou encore de l'air.

Résultats attendus : Intégration des outils développés dans la méthodologie des plans de gestion

Axe de travail 3.2 Encourager RNF à se doter d'un système de management de l'environnement

Constat : C'est dans la culture de RNF que de montrer l'exemple sur l'amélioration de la prise en compte de l'environnement dans les pratiques quotidiennes professionnelles. De nombreux efforts ont été faits dans l'organisation des événements (ex : congrès) ou des déplacements (train, prime vélo, etc.). Pour aller plus loin et formaliser davantage cette approche, la commission TDD souhaite encourager RNF à se doter d'un système de management de l'environnement (SME).

But : Il s'agit d'accompagner RNF dans une meilleure prise en compte de son empreinte environnementale dans ses activités. Les actions sont à la fois d'ordre ponctuelle (ex : privilégier les transports doux pour se rendre au congrès RNF) que structurelle (ex : identifier un SME adapté aux particularités et capacités de RNF).

Résultats attendus : Mise en œuvre d'un SME ; retour d'expériences auprès du réseau.

OS4 – Valorisation

Valoriser et diffuser les productions de la commission

Constat : Depuis sa création, la commission a toujours été attachée à valoriser et diffuser ses productions pour les rendre accessibles aux professionnels de la gestion des espaces naturels : cahier technique « Mise sous cloche ou intégration aux territoires ? », portrait socioéconomique des réserves naturelles, colloque de restitution du projet « valeurs ajoutées », etc.

But : Il s'agit ici de donner de la visibilité et de rendre accessible les productions de la commission en contribuant à la stratégie de valorisation des productions de RNF et du réseau des gestionnaires de réserves naturelles, ainsi qu'à la stratégie de communication de RNF.

Résultat attendu : Les travaux de la commission intègre la dimension « valorisation » dans sa programmation.

OS5 – Plaidoyer

Faire valoir les intérêts des réserves naturelles

Constat : La commission regroupe de nombreux experts pouvant être sollicités pour contribuer aux avis émis par RNF sur la protection du patrimoine naturel.

But : Sur la base d'une auto-saisine des membres de la commission, ou en fonction des demandes exprimées par le Conseil d'Administration de RNF ou d'autres partenaires, la commission alimente le plaidoyer de RNF en délivrant par exemple des analyses/avis ou en proposant des motions aux assemblées générales. La sensibilisation/responsabilisation des élus, et les enjeux liés à la création de nouvelles réserves font partis des enjeux identifiés.

Résultat attendu : Le plaidoyer de RNF est alimenté par les membres de la commission.

OS6 – Partenariats

Établir des alliances stratégiques

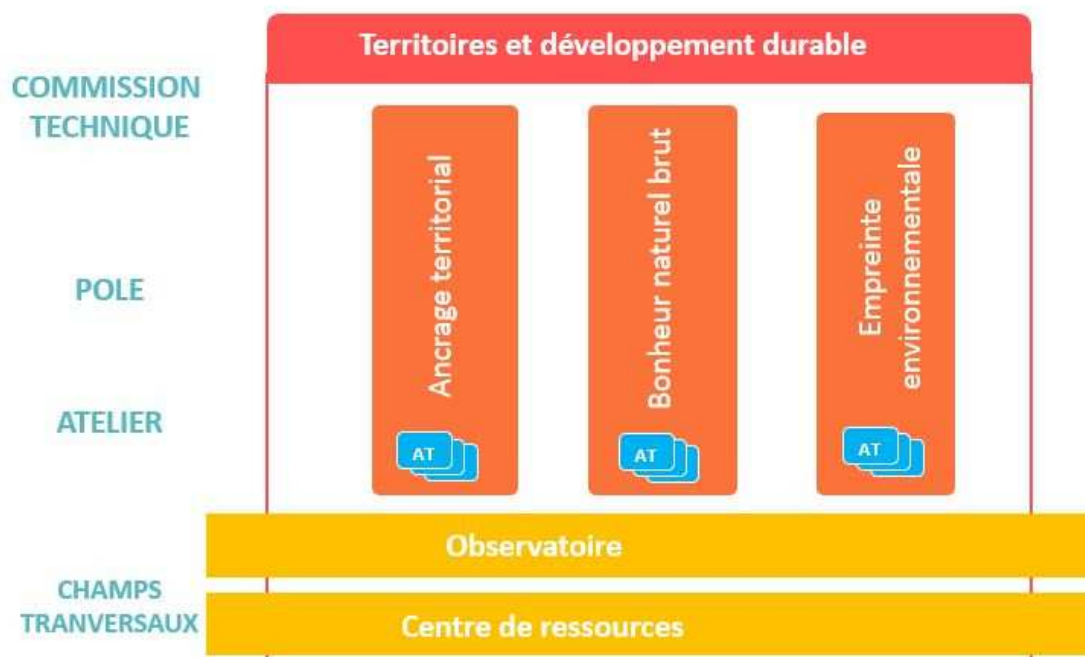
Constat : La diversité des sujets traités au sein de la commission, selon une approche inter-réseaux, amène les membres à solliciter des expertises externes et des partenaires techniques ou financiers.

But : Cet axe de travail vise à organiser la stratégie d'acteurs de la commission en établissant une cartographie des relations existantes actuellement établies et celles qui seront à formaliser prioritairement pour améliorer le cadre partenarial accessible à la commission. Un focus particulier sera mené pour associer la sphère scientifique des sciences humaines et sociales (par exemple, sociologie et économie pour l'étude des services écosystémiques ; sociologie pour l'étude des perceptions ; anthropologie pour l'étude des interactions Homme – Nature, etc.).

Résultats attendus : Cartographie des acteurs en cours et à venir, conventions cadre entre RNF et ses partenaires.

Annexe 1 - Préfiguration de l'arborescence de la commission

Est entendue ici par arborescence l'organisation en pôles et ateliers pressentie à ce jour pour la commission TDD, au regard du chantier des nouveaux outils d'animation de RNF. Voici les trois pôles envisagés, en résumé schématique :



- **Ancrage territorial** : le bon ancrage local d'une réserve naturelle constitue la garantie d'un projet de protection de la réserve naturelle partagé et soutenu sur le long terme. Ce pôle traiterait des leviers facilitateurs de l'ancrage territorial des réserves naturelles, intégrant les relations d'usages (ex. : natura 2000, sports de nature).
- **Bonheur naturel brut** : il s'agit ici d'aider les gestionnaires à être moteurs d'un développement du territoire plus respectueux du patrimoine naturel, de prôner une vision du développement local s'appuyant sur l'économie sociale et solidaire, sur l'économie circulaire, sur l'intendance des territoires (le concept de « landstewardship », où les gestionnaires sont impliqués dans l'animation territoriale). Il s'agit également d'apporter aux membres des outils et approches économiques pour valoriser ce qu'apporte une réserve au territoire qui l'accueille, valoriser l'effet réserve. En cours actuellement : le projet valeurs-ajoutées des RN pour leur territoire.
- **Empreinte environnementale** : aider les membres du réseau à s'engager dans des démarches d'écoresponsabilité structurées en SME pour s'inscrire sur le long terme et dans les projets de structures (gestionnaires/RNF notamment) et dans les plans de gestion. Plusieurs activités sont réalisées ponctuellement depuis 2007 (ex. : écoresponsabilité du congrès RNF, intégration de l'écoresponsabilité dans la méthodologie des plans de gestion).

Annexe 2 - Les réalisations du groupe TDD, 2006-2016

A partir de 2003, RNF a engagé des activités pour soutenir **un développement durable dans les réserves naturelles et à l'échelle du réseau**⁸. Le **groupe** qui s'est constitué **en 2006** pour traiter de ce sujet a établi un cap à suivre pour le moyen terme⁹. Depuis 10 ans et avec l'appui du CA, les membres du groupe Territoires et développement durable ont développé et mis en œuvre un programme qui s'est progressivement structuré. Le groupe s'est particulièrement investi **en 2008** dans l'organisation du **congrès** des réserves naturelles sur la thématique du développement durable. Une **motion** a été votée en assemblée générale, appelant les autorités de classement et d'administration des réserves naturelles (l'Etat et les Régions) à soutenir les activités des gestionnaires qui répondent aux principes du développement durable. Un dossier spécial développement durable a été rédigé la même année dans la **lettre des RN**.

Entre 2010 et 2011, Le groupe a travaillé à l'élaboration du **cadre de référence du développement durable dans les réserves naturelles**. Face à l'ampleur de la tâche, il a choisi de se concentrer sur deux axes, validés au plan stratégique 2011-2015 de RNF : le lien aux territoires et l'écoresponsabilité. Une **résolution** a été votée en **2016** pour encourager et asseoir la dynamique développée au sein du réseau à travers la création d'**une commission dédiée**.

Lien aux territoires

Des projets ont été développés visant à mieux connaître les liens qui se tissent entre les réserves naturelles et leur territoire d'accueil, entre les gestionnaires et les acteurs locaux. Engagée en 2010, la **thèse de Clara Therville**¹⁰ a livré en 2013 des résultats fondateurs d'une meilleure connaissance des interactions en jeu. En 2014, RNF a monté une **formation** avec l'ATEN et le CEFE-CNRS s'appuyant sur la thèse. Cette formation a été plébiscitée par les participants gestionnaires de réserves.

En 2015, pour répondre aux difficultés rencontrées par les franciliens, RNF, la Région Ile-de-France et la DRIEE se sont associés pour élaborer une méthode opérationnelle de **diagnostic de l'ancrage territorial des réserves franciliennes**, et pour trouver avec les gestionnaires des solutions adaptées au contexte francilien. La démarche a été présentée en congrès 2016. Les livrables réalisés avec le groupement de prestataires Actéon-Biotopie sont en cours de validation. En 2017 la méthode francilienne va être testée sur d'autres territoires, notamment outre-mer.

En parallèle et à l'invitation du CA, depuis 2012 le groupe TDD développe une approche visant à caractériser la **contribution socioéconomique des réserves naturelles à leur territoire**. Une approche descriptive a été construite avec l'appui des membres à travers deux ateliers en congrès, **en vue d'enrichir l'observatoire des**

⁸ « Les réserves naturelles et le développement durable » Numéro spécial de la lettre des RN n°72, RNF, rédactrice en chef Natacha Konieczka, été 2003

⁹ « Contribution des réserves naturelles au développement durable des territoires – Note prospective », RNF - comité de pilotage du groupe, sous la coordination de Natacha Konieczka, déc. 2006

¹⁰ « Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France », Clara Therville. mars 2013. Thèse portée avec RNF, l'université de Bretagne occidentale et le CEFE-CNRS de Montpellier.

réserves naturelles¹¹. En 2016 a été réalisé et présenté en congrès le premier **portrait socioéconomique des réserves naturelles de France**. En 2017 s'engage un focus sur les sports de nature.

Pour la première fois à RNF, un **projet transversal** a été monté à l'initiative du groupe TDD avec la commission Education à l'environnement et le club RNR, afin de **caractériser les valeurs-ajoutées des réserves naturelles et de les faire connaître**, en particulier aux élus qui se trouvent à l'interface avec tous les acteurs du territoire. Ce projet 2015-2017 commence à livrer ses résultats.

Ecoresponsabilité

Depuis 2007 et la **signature par RNF de la déclaration écoresponsable portée par les Amis des Marais du Vigueirat** dans le cadre du LIFE promesse sur la labellisation EMAS, le groupe TDD développe des activités et une boîte à outils visant à épauler les gestionnaires de réserves naturelles dans leurs démarches écoresponsables. Cela répond à la recherche d'une meilleure cohérence d'action avec le cœur de métier : protéger, gérer et faire découvrir la nature. Cela répond aussi à la volonté de montrer l'exemple.

De **nombreux ateliers** ont ainsi été consacrés à l'écoresponsabilité **lors des événementiels nationaux, dont deux en commun** avec le réseau des conservatoires d'espaces naturels, en 2009 et 2015. Dès 2010, les membres du groupe TDD ont fondé avec l'ATEN et d'autres réseaux nationaux **le REGEN, réseau écoresponsable des gestionnaires d'espaces naturels**. Piloté par l'ATEN, ce groupe inter-réseaux a permis de monter une formation à l'écoresponsabilité en 2012 et de réaliser trois **journées d'échanges techniques (JET)** en 2013 sur les déchets, en 2014 sur la gestion écoresponsable de l'eau, et en 2016 sur l'écomobilité. Cette dernière JET a été co-organisée avec la communauté de communes du Val de Drôme et accueillie par la Réserve Naturelle des Ramières du Val de Drôme, innovante en la matière.

Depuis 2007, l'association RNF cherche à réduire l'impact sur l'environnement des activités liées à son congrès annuel. Le groupe TDD a contribué depuis à la sensibilisation des organisateurs et des congressistes. Une **charte des congrès RNF écoresponsables** a été réalisée en interne, associée d'un ensemble de **recommandations techniques**. A chaque nouvelle édition, les organisateurs locaux et nationaux co-signent la charte. Un bilan écoresponsable a été mené durant plusieurs éditions via l'auto-diagnostic ADERE. RNF a par ailleurs fait construire les **locaux** qui accueillent à ce jour l'essentiel de l'équipe à Dijon. Le bâtiment respecte les normes **BBC 2015** et s'inscrit dans la dynamique écoresponsable de tout un écoquartier. Il intègre en façade l'un des plus grands hôtels à insecte de France.

En 2015, RNF a engagé une **mission de service civique** visant à faire le point des démarches écoresponsables dans le réseau et à proposer des préconisations afin de poursuivre à différentes échelles : celle du gestionnaire dans son activité de terrain et en lien avec son territoire, celle de RNF dans son animation de réseau (congrès, commissions...) et celle de l'équipe salariée de l'association dans ses locaux. Pour l'heure, les démarches engagées sont majoritairement de type « informelles » car basées davantage sur la volonté de personnes plutôt que l'engagement des structures, n'incluant pas cette activité dans le plan de charge ni dans le budget, ne recevant pas de moyens financiers ou techniques spécifiques. Ce type de démarches écoresponsables apporte certes des résultats (mise en place de compost, mise en place d'une bonne gestion des déchets, achat de matériaux de bureautique éco labellisé, recyclage de papiers et moins d'impressions etc.), mais cependant difficiles à pérenniser dans le temps et à valoriser du fait d'une organisation au fil de l'eau. L'enjeu principal identifié est d'**amener progressivement les membres du réseau vers un engagement volontaire structuré sur le long terme, de management environnemental**, où chaque structure puisse identifier et suivre ses impacts dans le temps, les réduire, valoriser ses efforts d'organisation et les résultats obtenus, tout cela à son rythme et avec les moyens dédiés correspondants.

En attendant un positionnement politique fort d'engagement de RNF, le groupe TDD poursuit son appui aux gestionnaires via l'intégration du principe et des démarches d'**écoresponsabilité dans la méthodologie des plans de gestion**. Les travaux ont abouti en 2012, au moment où la méthodologie des plans de gestion a été remise en question. Il reste à adapter ce travail à la nouvelle méthodologie, objet des activités 2017.

¹¹ « Contribution socioéconomique des réserves naturelles à leur territoire, approche descriptive pour l'observatoire des RN : élaboration d'indicateurs de référence », groupe TDD RNF, septembre 2013